

DELEGATION DE M. Jean Charles BRON

D -20080572

Versement d'une subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde dans le cadre de la convention de gestion de la pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 23 octobre 2006, la Ville de Bordeaux confiait la gestion de la pépinière d'entreprises du 11 rue du Port, dans le quartier Sainte-Croix, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde.

La convention signée entre les deux parties prévoyait de concourir à part égale au déficit d'exploitation de ladite pépinière.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde a présenté à la Ville le rapport moral et financier pour l'année 2007.

Ces documents ci-annexés sont conformes aux dispositions prévues dans la convention. Le total des charges s'élève à 54 969,92 €, les produits s'élèvent à 40 728,05 € et laissent un différentiel de 14 241,42 € à répartir entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Ville de Bordeaux, soit 7 120,71 €.

Pour mémoire, la prévision initiale était de 23.691 €. Ce différentiel s'explique par des économies d'échelle sur les postes de fournitures, de locations mobilières, d'assurances, d'honoraires, de publicité, de missions et de réceptions.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 7 120,71 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 90 – nature 6574.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2007

1 – RAPPEL

Inauguration le 23 Novembre 2006 avec quatre entreprises installées :

- Claudia GRASSHOFF, Architecte paysagiste
- Ziad CHAWKI, Maintenance de systèmes informatiques
- Jocelyn MAURICE, Froid et climatisation
- Hachemi M'HAMDI, Electricité

Ces entreprises sont rejointes début Février 2007 par :

- Jean Pascal GOMEZ, Second œuvre du bâtiment, puis début Mars
- Martine CLOAREC, service à la personne qui cesse son activité après seulement trois mois n'ayant pas pu obtenir l'agrément obligatoire.

Début Mai, Violaine POUILLAS, Agence de communication et Danièle BRONDEAU, Aménagement et décoration d'intérieur entrent dans la structure.

Celle-ci est complète en Juillet par l'arrivée de Marguerite SUBILET, Soutien scolaire à domicile et de François MERIC, Plombier.

Fin Février 2008, Danièle BRONDEAU libère son bureau car elle vient d'être recrutée par une importante entreprise qui souhaite s'attacher ses compétences développées durant son séjour à la pépinière.

Ce bureau est affecté depuis le 1er Mai à Cécile CAMPGUILHEM, architecte de DPLG.

Pour arriver à ce résultat, le comité d'agrément s'est réuni à cinq reprises.

Ce comité composé à parts égales de représentant des services de développement économique de la Mairie de Bordeaux et de le Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, a examiné 27 dossiers de candidatures recevables, compte tenu des orientations de la pépinière qui sont de redensifier le tissu économique local en facilitant l'installation en centre ville des activités artisanales et de services nécessaires à la population locale.

2 – ORIGINE DES CANDIDATURES

Les 27 dossiers examinés sont issus à parts égales des contacts enregistrés par la Mairie de Bordeaux et le CMA 33. Il s'agit de la part recevable d'environ 90 contacts enregistrés suite à la communication faite autour de la pépinière.

La communication s'est organisée autour de différents supports et actions :

- lettre économique de la Mairie de Bordeaux,
- Sud-Ouest, Salon de la création d'Entreprises,
- Conseils de quartiers,
- Sites Internet de la Mairie de Bordeaux et de la CMA 33,
- réunions d'informations à la CMA 33,
- Stages préalables à l'installation à la CMA 33
- Affichage dans les locaux de la CMA 33.

3 – ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DES LOCAUX

Accueil :

A son arrivée chaque entreprise bénéficie de l'établissement d'un dossier économique initial comprenant :

- un compte de résultat prévisionnel
- le calcul du seuil de rentabilité

- un tableau de financement
- un bilan de clôture
- un budget de trésorerie

Si l'entreprise possède déjà ces documents, l'animateur vérifie la cohérence du projet avec les documents produits.

Accompagnement :

L'accompagnement consiste, entre autre, en des suivis sur rendez-vous au cours desquels sont vérifiés et ajustés les éléments du prévisionnel en fonction du niveau d'activité de l'entreprise.

Des préconisations en terme de formation peuvent aussi être formulées. En 2007, 5 artisans et conjoints ont bénéficié de formations pour une durée de 253 heures (liste en annexe). Pour 2008, 130 heures ont déjà été programmées en fonction des besoins détectés lors des besoins individuels.

En 2007, 3 des 6 actions de formation réalisées ont eu lieu à la Pépinière, d'autres y sont programmées pour 2008.

L'animateur diffuse régulièrement de l'information législative, réglementaire, technique ou pratique, par la mise à disposition de revues à caractère économique ou par la sélection d'articles.

L'animateur est l'interlocuteur des résidents pour toute question de type réglementaire ou administratif. Il est l'interface entre les résidents et leur environnement. Il participe à la constitution de leur réseau professionnel.

Sur site plusieurs jours par semaine, les résidents bénéficient de sa présence, ainsi des relations informelles s'établissent hors des rendez-vous programmés.

Il est à noter que durant les premiers mois d'activité les demandes sont essentiellement liées à la détermination et la mise en place d'une stratégie commerciale.

Gestion des locaux :

L'animateur assure la gestion technique du bâtiment :

- maintien en l'état de l'immeuble confié en relation avec les services techniques de la mairie de bordeaux
- gestion des fluides et des énergies
- gestion de l'alarme
- gestion des véhicules électriques
- refacturation des consommations
- suivi des factures et des encaissements, à ce jour, aucune dette de quelque nature que ce soit n'est constatée

4 – PEPINIERE, LIEU DE VIE

L'avantage d'avoir regroupé en un même lieu des activités différentes, mais toutes en phase de création, permet une mise en relation naturelle. La complémentarité de certaines activités renforce cette mise en relation. La proximité physique et la connaissance que chaque chef d'entreprise a des activités des autres résidents créé une communauté d'intérêts qui débouche sur des collaborations professionnelles.

Le fait d'avoir attribué le bureau vacant à une architecte n'est pas innocent. Outre son excellent dossier de candidature, cette jeune femme peut servir de catalyseur aux entreprises installées, en particulier aux artisans du Bâtiment.

Disposant d'une salle de détente et d'une salle de réunion, en plus de la facilité offerte aux résidents pour se retrouver ou recevoir leurs relations professionnelles, la Pépinière est un lieu de vie et de brassage des publics. En effet, cette structure accueille des Stages de Préparation à l'Installation, des formations à destination des artisans et de leur conjoint, ce qui a permis en 2007 à plus de 200 artisans ou futurs artisans de fréquenter les lieux, animant la Pépinière mais également le quartier.

En terme d'animation, nous avons également accueillis une Journée d'Etude organisée par l'Université Montesquieu Bordeaux IV, regroupant une trentaine d'étudiants, ainsi qu'une importante délégation Libanaise. Pour mémoire, la Pépinière était « Portes Ouvertes » lors des Assises Nationales du Centre Ville en octobre 2007. Environ 70 personnes nous ont rendu visite à l'occasion de cette manifestation.

Enfin, pour la petite histoire, à deux ou trois reprises, les résidents ont organisé, à la Pépinière, des soirées « festives » afin de se retrouver hors contexte professionnel.

5. UNE IMPORTANTE COUVERTURE MEDIATIQUE

Une communication grand public

Dès son inauguration, la Pépinière a bénéficié d'une importante couverture médiatique ce qui a permis de limiter, durant le premier exercice, des actions de communication initialement budgétées.

Se sont intéressés à la structure, tout au long de 2007 :

- pour la presse écrite : Le Point (un important article : la pépinière était classée parmi les Top 2007 de l'Economie Girondine), Sud Ouest (plusieurs articles), La Lettre Economique de la Mairie de Bordeaux, et d'autres supports
- pour la radio et la télévision : France Bleue Gironde, France 3, TV7, M6 ainsi que ARTE pour un sujet traitant des financements européens.

6. PROSPECTIVE

Pour l'exercice 2008, les axes prioritaires seront les suivants :

- favoriser la sortie de pépinière pour les premiers arrivants en relation avec In'Cité
- renouveler la population d'entreprises accueillies en cohérence avec les objectifs premiers de la Pépinière
- renforcer la communication autour de la Pépinière, communication institutionnelle et communication sur les entreprises résidentes
- renforcer le positionnement de la Pépinière comme acteur d'animation du quartier et lieu de vie, en y organisant quelques manifestations (journées Portes Ouvertes, expositions...).

TABLEAU DES ACTIONS DE FORMATIONS Réalisation – Prévisions – Participants
--

Actions réalisées en 2007

Stratégie commerciale	Violaine POUILLAS	28h
	Claudia GRASSHOFF	28h
	Jocelyn MAURICE	28h
Techniques de vente	Claudia GRASSHOFF	28h
	Jocelyn MAURICE	28h
Initiation à l'informatique	Hachemi M'HAMDI	28h
Comptabilité informatisée	Mme Asma CHAWKI	21h
Photoshop	Violaine POUILLAS	32h
Illustrato 1	Violaine POUILLAS	32h
	<u>TOTAL</u>	<u>253h</u>

Actions prévues en 2008

Photoshop	Claudia GRASSHOFF	32h
Autocad	Claudia GRASSHOFF	32h
Illustrator 2	Violaine POUILLAS	36h
Techniques de vente	Violaine POUILLAS	28h
	<u>TOTAL</u>	<u>128h</u>

BUDGET PEPINIERE
NOVEMBRE 2006 - DECEMBRE 2007 (14 mois)

CHARGES

	Budget	Réalisé
Eau	1 050	172,17
Energies(edf,gdf...)	3 500	5 553,10
Fournitures / Petit équipement	1 167	675,18
Locations mobilières	2 917	1 735,48
Entretiens/maintenance	5 833	7 606,20
Surveillance/Alarme	2 333	3 991,83
Assurances	5 833	1 141,36
Documentation	525	110,00
Honoraires	4 200	
Publicités	3 488	
Missions Receptions	2 333	
Déplacements	2 917	865,10
P.T.T. Tél.	1 167	704,01
autres	2 333	1 101,52
charges externes	39 597	23 655,95
Salaires	35 851	19 543,80
Charges sociales	20 435	11 770,17
charges de personnel	56 286	31 313,97
TOTAL	95 882,50	54 969,92

PRODUITS

	Budget	Réalisé
Loyers/Forfait charges communes	19 027,16	15 732,68
Services refacturés	3 150,00	188,77
photocopies	525,00	
fax	2 625,00	188,77
Autres	73 705,33	39 048,47
CDC	18 426,33	15 000,00
Europe		9 807,05
Mairie de Bordeaux	27 639,50	7 120,71
CMA	27 639,50	7 120,71
TOTAL	95 882,49	54 969,92

Salaires

		2006			
		montant annuel	montant horaire	heures réalisées	montant pépinière
J P Friche	Salaires bruts	31 166,82	19,48	64,00	1 246,67
	Charges sociales	18 846,32	11,78	64,00	753,85
P Bru	Salaires bruts	33 915,75	21,20	21,50	455,74
	Charges sociales	20 436,80	12,77	21,50	274,62
TOTAL	Salaires bruts				1 702,42
	Charges sociales				1 028,47

		2007			
		montant annuel	montant horaire	heures réalisées	montant pépinière
J P Friche	Salaires bruts	32 655,48	20,41	728,00	14 858,24
	Charges sociales	19 684,56	12,30	728,00	8 956,47
P Bru	Salaires bruts	37 144,12	23,22	128,50	2 983,14
	Charges sociales	22 228,40	13,89	128,50	1 785,22
TOTAL	Salaires bruts				17 841,38
	Charges sociales				10 741,69

Total heures 2006/2007	942,00
Total salaires bruts 2006/2007	19 543,80
Total charges sociales 2006/2007	11 770,17

Déplacements : 942h réalisées, soit 134 jours

Trajet CMA/pépinière AR : 12 Km

Soit un total de 1 608 Km

Barème fiscal : 0,538 pour 7 CV

Soit un total déplacement : 865,10€

Séance du lundi 27 octobre 2008

RAPPORT FINANCIER 2007

CHARGES

Postes de dépenses	Montant	Observations
Eau – Energie	5 725.27	Poste supérieur au prévisionnel dû en particulier à la consommation de gaz (70% du poste) occasionné par la structure du bâtiment
Fourniture– Petit Equipement	675.18	Consommables divers (papier, cartouches imprimante...)
Locations mobilières	1 735.48	Essentiellement le copieur/fax
Entretien - Maintenance	7 606.20	Ce poste regroupe le ménage, la télésurveillance, la maintenance générale (télécommandes, badges, pare-brise cassé...)
Surveillance - Alarme	3 991.83	Installation du dispositif d'alarme
Assurances	1 141.36	Poste inférieur au Prévisionnel car bénéficiant d'un contrat groupé avec la CMA33
Documentation	110.00	Achat d'un recueil fiscal. Poste inférieur au Prévisionnel, car utilisation des ressources internes à la CMA33
Honoraires	0	Gestion directe par le service comptable de la CMA33, et pas de litige en cours
Publicité	0	Pas de dépenses de publicité en 2007, car la pépinière a bénéficié d'une bonne couverture médiatique liée à son ouverture et à son démarrage et des supports de communication de la Mairie et de la CMA 33
Missions et réceptions	0	En 2007, ces dépenses ont été prises en charge par la ville de Bordeaux lors des différentes manifestations
Déplacements	865.10	Déplacements de l'animateur entre la CMA33 et la pépinière
P.T.T. Téléphone	704.01	Abonnements et Consommation pour une ligne fax, une ligne internet, une ligne téléphonique
Autres	1 101.52	Dépenses diverses non classables
Charges de personnel	31 313.97	Temps de présence animateur équivalent à 60% d'un temps plein
Total des Charges	54 969.92	

Séance du lundi 27 octobre 2008

PRODUITS

Postes de Recettes	Montant	Observations
Loyers – Forfait charges communes	15 732.68	Inférieur au prévisionnel car pépinière complète à partir de Juillet 2007
Services refacturés	188.77	Faibles consommations copieur et fax. Correspond aux prestations copieur et fax refacturés aux résidents
Caisse des Dépôts et Consignations	15 000.00	Aide au démarrage
Europe	9 807.05	subvention calculée sur 25% du budget mois les ressources propres
Total des Produits	40 728.05	

Différentiel à répartir entre la CMA 33 et la Mairie de Bordeaux (conformément à l'article 4 de la Convention)

14 241.42 €

- CMA 33 7 120.71 €
- Mairie de Bordeaux 7 120.71 €

Fait à Bordeaux, le 19 mai 2008
Le Président,
Yves PETITJEAN

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20080573

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. « Illuminations de fin d'année 2008 ». Demandes de subventions présentées par les associations de commerçants et d'artisans. Décision - Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce, des activités artisanales et de services, plusieurs associations de commerçants et d'artisans ont présenté des projets d'illumination des quartiers de la ville.

Comme chaque année, la municipalité souhaite, dans le cadre de son programme de mises en lumière, parer ses rues de décors lumineux, créant ainsi une ambiance chaleureuse à l'occasion de ces fêtes de Noël.

Ce dispositif se décline à deux niveaux :

① la mise en lumière directement par la Ville de quelques sites spécifiques : disposition de sapins sur des espaces de centralité ou de proximité, guirlandes ou projection de lumière dans les arbres d'alignement de diverses voies ou places, mise en œuvre d'illuminations spécifiques sur quelques artères du centre ville (liste des sites illuminés jointe en annexe).

② l'accompagnement des propositions d'illumination soumises par les associations de commerçants par l'attribution de subventions municipales selon les critères suivants : à hauteur de 40 % du montant TTC des dépenses pour les associations localisées dans le périmètre du centre ville et de 60 % du montant TTC des dépenses pour celles situées à l'extérieur. Ceci dans la limite d'une subvention de la Ville plafonnée à 4 000 euros par association.

Par ailleurs, compte tenu de la rénovation en cours de la rue Judaïque, l'association des commerçants sollicite la Ville pour un soutien exceptionnel à hauteur de la totalité des dépenses d'illuminations.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions présentées dans le document joint, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

Séance du lundi 27 octobre 2008

ANNEXE 1

PREVISIONNEL 2008					
ASSOCIATIONS	MONTANT PREVISIONNEL DES DEPENSES		SUBVENTION VILLE DE BORDEAUX		PARTICIPATION ASS.COMMERCANTS
	H.T.	T.T.C.	montant	%	montant
Association Judaïque/St Seurin	6 548,56	7 832,08	7 832,08	100%	0,00
Association Stalingrad - Bords de Garonne	32 527,12	38 902,44	4 000,00	60%	34 902,44
Association des Trois Conils	9 780,44	11 697,41	4 000,00	40%	7 697,41
Association des Commerçants du Centre Commercial Mériadeck	10 900,00	13 036,40	4 000,00	40%	9 036,40
Association au Service des Chartronnais	9 049,20	10 822,84	4 000,00	60%	6 822,84
Association Com'à St Pierre	8 361,20	10 000,00	4 000,00	40%	6 000,00
Association des Commerçants et Riverains de la place Camille Jullian	2 907,22	3 477,04	1 390,80	40%	2 086,24
GIE du Centre Commercial Saint Christoly	6 014,00	7 192,74	2 877,10	40%	4 315,64
Comité des Commerçants de la rue de Grassi	2 682,75	3 208,57	1 283,40	40%	1 925,17
Association de la Galerie Commerciale "les Grands Hommes"	10 250,00	12 259,00	4 000,00	40%	8 259,00
Association des Commerçants du Grand Parc	3 863,74	4 621,03	2 772,60	60%	1 848,43
Association des Commerces et des Services des Bastides	5 031,98	6 018,25	3 611,00	60%	2 407,25
Association des Commerçants du Village de Nansouty	4 989,18	5 967,06	3 580,24	60%	2 386,82
Association des Commerçants de Saint Augustin	8 065,65	9 646,52	4 000,00	60%	5 646,52
Ensemble	2 994,72	3 581,69	1 432,70	40%	2 148,99
Association des Commerçants Thiers - Pont Saint Emilion	684,08	818,16	490,90	60%	327,26
Association Commerciale Remparts Hôtel de Ville	1 650,00	1 973,40	789,40	40%	1 184,00
Association des Commerçants de la Barrière Judaïque	8 119,00	9 710,32	4 000,00	60%	5 710,32
Comité de Bienfaisance et de Défense des Intérêts du quartier Fondaudège - Palais Gallien - Lerme	7 474,50	8 939,50	4 000,00	60%	4 939,50
TOTAL en €	141 893,35	169 704,45	62 060,22		107 644,23

plafond : 4 000 €

ANNEXE 2

Sites avec décors

Cours de l'Intendance
Rue Sainte-Catherine (du cours de l'Intendance à la Place de la Victoire)
Rue Porte Dijeaux
Rue Vital Carles
Cours du Chapeau Rouge
Cours Alsace Lorraine
Place de la Victoire

Projection dans les arbres

Quai Louis XVIII	environ 36 Arbres
Place Charles Gruet	environ 15 Arbres
Place Gambetta (centre)	environ 8 Arbres
Parc des Berges – Bastide	environ 24 Arbres
Place Ferdinand Buisson	environ 10 Arbres

Guirlandes dans les arbres

Allées de Tourny	environ 80 Arbres
Place Gambetta (périphérie)	environ 30 Arbres
Cours Victor Hugo	environ 50 Arbres
Place Stalingrad	environ 80 Arbres
Avenue Thiers	environ 60 Arbres
Place Ferdinand Buisson	environ 20 Arbres

Guirlandes et projecteurs dans les arbres

Cours Georges Clémenceau	34 Arbres (18 à projection, 17 à guirlandes)
Cours de Verdun	73 Arbres (18 à projection, 55 à guirlandes)

Sites avec sapins, dont 42 décorés par la Ville

- | | | |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| - Allées de Tourny | - Stalingrad | - Rue Gaspard Philippe |
| - Chapeau Rouge | - Annexe Mairie La Bastide | - Place de la Victoire |
| - Porte Cailhau – Place du Palais | - La Bastide centre de médecine scolaire | - Place Duburg |
| - Place des Martyrs de la résistance | - Grand-Parc centre commercial | - Place Andrée Meunier |
| - Rue Judaïque | - Grand-Parc Mairie | - Cours Victor Hugo |
| - Quartier St Pierre rue du Parlement | - Grand-Parc centre médico-social | - Place Simiot |
| - Place du Parlement | - Centre d'animation | - Eglise St Nicolas |
| - Place St Pierre | - Bibliothèque du Grand Parc | - Lycée St Vincent de Paul |
| - Place Camille Jullian | - Caudéran place St-Amand | - Nansouty |
| - Village St James | - Avenue de la République | - Cours de la Marne |
| - St Seurin | - Annexe Mairie Caudéran | - Foyer Albert 1er |
| - Rue du Hâ | - Centre Médico-social Caudéran | - Centre Social culturel Bordeaux Sud |
| - Place Gavinies | - Place des Capucins | - Gare Saint Jean |
| - Cours de la Mairie | - Rue Camille Sauvageau | - St Augustin |
| - Place Ginette Neveu | - Allamandiers | - Voie G. Pompidou et Laroque |
| - Résidence du Lac | - Place Canteloup | - Place Amédée Larriou |
| - Mairie Bacalan | - Place Maucaillou | - Place Amélie Rabat |
| - Mairie Bacalan hall d'accueil | - Bir-Hakeim | - Léon |
| - Base sous-marine | - Place St Michel | |
| - CCAS | - Cours Victor Hugo | |
| - Avenue Thiers église Ste Marie | - Cours de l'Argonne | |
| - Quai de la Souys école F. Samson | - Place St Michel | |
| - Benauges centre social | | |
| - Place Calixte Camelle | | |
| - Thiers/Pont St-Emilion | | |

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20080574

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Manifestation présentée par l'association La Maison des Arts et des Créateurs. Demande de subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier annuel aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations.

L'association La Maison des Arts et des Créateurs, dont le siège est situé 54 rue Bel Orme à Bordeaux, souhaite soutenir et promouvoir les jeunes talents stylistes et modélistes, en organisant pour la première fois à Bordeaux, et en partenariat avec des professionnels de la mode, la manifestation Mod'Arts. Celle-ci se déroulera les 21, 22 et 23 novembre 2008 à l'Espace Saint Rémi.

Lors de ces journées, une quinzaine de créateurs de mode et accessoires ont choisi de dévoiler au public leurs derniers ouvrages, via des expositions-ventes et des défilés. Seront également présentés des objets créés par de jeunes artistes, spécialisés dans le designer métal, la peinture et la sculpture. Parallèlement, les visiteurs pourront assister à des ateliers et des démonstrations de couture, et découvrir des expositions de travaux créés par des écoles de mode de Bordeaux, telles que ESMOD, IBSM et LIMA.

Vous trouverez ci-annexés le descriptif et le budget prévisionnel de la manifestation.

L'association sollicite une participation financière de la Ville à hauteur de 4 000 € pour un coût prévisionnel de 24 789,21 € TTC.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer et à verser une subvention de 4 000 € à l'association La Maison des Arts et des Créateurs, dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Cette subvention sera versée sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par le président d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

ANNEXES

1^{ère} MANIFESTATION MODE & ARTS A BORDEAUX
La jeune création se met en scène à l'espace St Rémi, les 21/22 et 23 novembre 2008
MOD'ARTS

Cette manifestation a pour objet de montrer le savoir-faire de la jeune création à Bordeaux et en Aquitaine. C'est elle qui est mise à l'honneur dans un lieu d'exception, St Rémi.

MOD'ARTS est destiné à tout public intéressé par la mode ainsi qu'aux écoles, entreprises de la filière, commerçants qui pourront y rencontrer de jeunes créatifs : notre objectif est bien de réunir l'ensemble des professionnels du secteur. C'est une manifestation gratuite.

Les hasards des calendriers font que la date retenue, 21/22/23 Novembre, se situe totalement dans **NOVART**, [1^{er} novembre au 30 novembre] manifestation de Culture et d'Arts.

L'espace St Rémi, cet ancien lieu de culte dédié depuis fort longtemps à l'art et à la création artistique, nous a paru idéal pour ces présentations.

DEROULEMENT DES JOURNEES MOD'ARTS

- 3 journées d'expo-ventes, 16 créateurs mode et accessoires présenteront leurs dernières créations,
- 3 jeunes artistes, créateurs, designer métal, peintre et sculpteur s'associeront à eux pour cette manifestation,
- 3 Défilés-Performances de 50 minutes sont planifiés pour les créateurs,
- 3 Ecoles de Mode de Bordeaux sont sollicitées : ESMOD, IBSM et LIMA.

LES CREATEURS

Nous voulons mettre en avant la créativité, la qualité du travail et le savoir-faire de ces jeunes talents.

- 16 créateurs mode sont actuellement inscrits.
- Bijouterie : Oscar GALEA
FLORA CREATION
- Mode femmes et hommes : La Culotte de Saumur – Anamorphoses
Jennifer BOISSARD
Emilie STEPH pour AEGIDAE
Marie-Christine CHARDONNEAU pour CHARIVARI
Cécilia GARANDEL [mailles]
Frédérique DEMASSARD pour Sur le Dos des Filles
Caroline DUPIN-GILET pour SARRAMONA
Lea MAGDELEINE, Haute Couture
LOLITA
3 créatrices de La Chambre Artisanale de la
Couture de Bordeaux et sa région
- Enfants : MAMAN PELICAN
- Maroquinerie OUM

La sélection des artistes : NES, sculpteur métal.

ANIMATIONS

- Dégustation de vins par un œnologue
- Présence de jeunes musiciens
- Petite restauration
- Ateliers de couture et démonstration [Chambre Syndicale Régionale de la Couture de Bordeaux et sa région]
- Une exposition de travaux d'une école par jour

PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 21 Novembre

- 16 :00 Ouverture des lieux
18 :30 Dégustation de vins d'un Château partenaire accompagné de toast cocktail et animation musicale
19 :00 Défilé d'une école de mode bordelaise IBSM / 20 –25'
Défilé Performance des Créateurs en présence des personnalités du Monde de la Mode /50
22 :00 Fermeture

Samedi 22 Novembre

- 10 :30 Ouverture des lieux
15 :30 Animation musicale [type rock]
16 :00 Défilé d'une école de mode bordelaise ESMOD
Défilé Performance Créateurs /50'
18 :30 Dégustation de Vins du Médoc avec un œnologue
22 :00 Fermeture

Dimanche 23 Novembre

- 10 :30 Ouverture des lieux
15 :30 Animation musicale [type jazz]
16 :00 Défilé d'une école de mode bordelaise
17 :00 Défilé Performance Créateurs /50'
19 :30 Dégustation de vins régionaux et pot de clôture avec les participants et partenaires
- Soirée pouvant être réservée par un partenaire -

COMMUNICATION

Les entreprises régionales et les commerçants du textile-habillement seront invitées.
Nous comptons sur la participation de grands créateurs parisiens, de Fédérations et Groupement Professionnels [GIH, FNH,]

Une équipe de communicants, agence et écoles sont sollicités dont EFAP.

Par l'association 1000 invitations seront envoyées par mail et par poste.
500 flyers seront mis à la disposition des créateurs et des partenaires

Nous pensons pouvoir drainer par jour de 150/200 personnes avec une communication optimale, davantage au moment des défilés.

RETRO-PLANNING

- 15 Octobre : Lancement du site MOD'ARTS et MACM Bordeaux.
- Mise à disposition de flyers – envois par mail -
- Dès la fin Octobre, une campagne d'affichage sera faite par la société Ellipse Affichage sur 5 sites : Megarama Bastide, Talence, Copifac x 2, Box Office.
- Début Novembre affichages lumineux de la Mairie
- Jour de la manifestation mise à disposition d'un catalogue récapitulatif créateurs et partenaires

La presse reliera l'information :

Bordeaux Madame, Spirit, Femina et Journal Sud Ouest, ainsi que la radio et la TV (TV7 ou France 3...)

La mise en place des Relations Publiques sera assurée par les étudiants EFAP.

LES PARTENARIATS

Mairie

Communauté Urbaine de Bordeaux (demande de subvention faite)

L'école AMTV réalise la conception des visuels affiches et flyers

Ecole TUNON

EFAP

LECTRA

MOD 8

PARE GABBIA

Be You K

GALERIES LAFAYETTE

CREDIT AGRICOLE ou CAISSE D'EPARGNE

Centre Oenologique du Médoc

Ellipse Affichage nous assure une campagne dans son réseau : Mégarama Bastille et Talence....

Fédération Nationale de l'Habillement

TV7 ou France 3

Maquillages : Mara de Backstage

Coiffures : Vania LAPORTE

La Fédération du Prêt à Porter à Paris reliera l'information ainsi que d'autres organisations professionnelles telles la Fédération Nationale de l'Habillement et le Syndicat des Industries du Vêtement d'Aquitaine.

....ainsi que ceux qui souhaitent s'associer à ces journées !



Mod'arts

LA MAISON DES ARTS & DES CREATEURS DE MODE

Adresse courrier : FLOMAS – 43, boulevard de la Plage – 33120 ARCACHON
Adresse siège : Résidence Bel Orme –54, rue de Bel Orme - 33000 BORDEAUX

Budget prévisionnel :

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animation</u>	1 003,34	1 200,00	Association	8 288,83
<i>Animation et musique</i>	<i>1 003,34</i>	<i>1 200,00</i>		
<u>Conception et réalisation</u>	12 619,74	15 093,21	Participation des créateurs	3 220,00
<i>Prestations conseils et conception-organisation</i>	<i>5 852,84</i>	<i>7 000,00</i>	<i>Adhérents</i>	<i>1 320,00</i>
<i>Son et lumière</i>	<i>6 766,90</i>	<i>8 093,21</i>	<i>Non adhérents</i>	<i>1 900,00</i>
<u>Communication</u>	2 672,24	3 196,00	Vente de petite restauration, boissons	1 980,00
<i>Documents de communication</i>	<i>1 672,24</i>	<i>2 000,00</i>		
<i>Catalogues et invitations</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 196,00</i>		
<u>Logistique</u>	3 706,69	4 100,00	Mécénat	3 500,00
<i>Logistique, location de véhicule</i>	<i>1 254,18</i>	<i>1 500,00</i>		
<i>Assurances</i>	<i>300,00</i>	<i>300,00</i>	Partenaires publics	7 800,38
<i>Coiffures, maquillages</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>	<i>Mairie de Bordeaux</i>	<i>4 000,00</i>
<i>Location de salle</i>	<i>334,45</i>	<i>400,00</i>	<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	<i>3 800,38</i>
<i>Décoration et fleurs</i>	<i>418,06</i>	<i>500,00</i>		
<i>Affranchissement</i>	<i>900,00</i>	<i>900,00</i>		
<u>Cocktail</u>	1 003,34	1 200,00		
<i>Petite restauration, boissons</i>	<i>1 003,34</i>	<i>1 200,00</i>		
TOTAL	21 005,36	24 789,21	TOTAL	24 789,21

M. BRON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la délibération 572 il s'agit du versement d'une subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde concernant le premier exercice de la pépinière artisanale de la rue du Port, avec un déficit qui s'élève à 14.241 euros, en baisse par rapport au prévisionnel que nous avons fait au début de cette expérience.

On peut dire par ailleurs que c'est une pépinière qui marche bien et qui est bien gérée, à la satisfaction de ses occupants comme des organisations consulaires.

La délibération 573 est une délibération de saison puisqu'il s'agit des illuminations de fin d'année dont il convient de rappeler ici qu'elles bénéficient d'un budget très important puisqu'il dépasse les 530.000 euros globalement, qui s'articule en deux volets :

- la mise en lumière directe par la ville sur des axes qui ont déjà été retenus dans les exercices précédents,

- et également notre participation à hauteur de 40% à l'intérieur des cours et de 60% à l'extérieur des cours pour les associations de commerçants.

La délibération 574 vise à apporter un soutien à l'association La Maison des Arts et des Créateurs pour une manifestation qui se déroulera les 21, 22 et 23 novembre prochain à l'espace Saint-Rémi.

Une petite subvention de la ville de 4000 euros.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DIEZ.

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues je souhaiterais intervenir sur la 572.

Notre groupe votera favorablement cette subvention.

Néanmoins je voudrais revenir sur le fait que les premiers locataires de la pépinière artisanale d'entreprises de Bordeaux Sainte Croix arrivent à expiration de leur bail qui était d'une durée de 23 mois. Le moment est donc venu d'en faire le bilan.

Tout d'abord je regretterai que cette pépinière soit toujours la seule sur la Ville de Bordeaux.

Qu'en est-il du projet d'implantation d'une structure semblable sur la ZAC des Chartrons ?

Les entreprises bénéficiaires de la structure Sainte Croix n'ont pas toutes une connotation artisanale. Sur 9 entreprises présentes, 2 sont Architectes, 1 Agence de communication, 1 Soutien scolaire.

Et pour ce qui est des artisans : 1 Second œuvre du bâtiment, 1 Plombier, 1 Electricien, 1 Froid et climatisation, 1 Décorateur aménagement d'intérieur.

Je vous rappelle que le but était de faire venir les artisans dans la ville du genre menuisiers, couvreurs, plombiers, peintres, etc. On est loin d'avoir atteint cet objectif.

Quand aux 4 plus anciens implantés sur cette pépinière, qu'advient-il d'eux ? Où vont-ils ? De quoi se compose leur avenir ?

Pour les entreprises qui vont prendre les places vacantes n'y aurait-il pas lieu de choisir sur des critères de services et de maintenance du bâti ?

M. LE MAIRE. -

Merci Madame. Je crois que dès le début cette pépinière, portée sur les fonds baptismaux par Hugues MARTIN, devait favoriser les activités artisanales et de services, donc il y a une certaine diversité, c'est vrai, dans les occupants de ce lieu.

Pas d'oppositions sur ces trois projets de M. BRON ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE